



Nouveau blanc flexo UV pour sleeves

Procédé : Flexographie UV
Application : Sleeves
No de produit : 81-010287-1
Flex White Sleeve 0003

Ce nouveau blanc récemment développé se caractérise par une extraordinaire opacité, une excellente résistance aux rayures et une bonne imprimabilité.

La combinaison d'un pigment à opacité élevée et de matières premières très particulières a permis d'obtenir une encre à pouvoir couvrant élevé pour une faible viscosité. La nouvelle formulation garantit



en même temps des valeurs COF faibles, ce qui permet au **sleeve de glisser facilement lorsqu'il est posé** sur le récipient. Choisissez ce blanc standard Flexo UV pour des récipients avec une fonction de barrière. Pour les récipients sans barrière, Siegwerk offrira bientôt un blanc de la famille SICURA Nutriflex à migration optimisée.

Vernis de surimpression soft-touch à base d'eau

Procédé : Flexographie
Application : Étiquettes
Numéro de produit : 10-604727-7
WB TOB OPV Soft Touch

Ce nouveau vernis de surimpression pour étiquettes auto-adhésives procure un **toucher agréable très particulier – une sensation de peau de pêche d'une extrême douceur.**



Le vernis a une faible viscosité et convient très bien pour être appliqué par groupe flexographique ou vernisseur. Il se caractérise par une **bonne résistance au frottement, il ne mousse pas et ne jaunit pas**. Un extraordinaire vernis de surimpression qui procure aux étiquettes un effet tactile particulier et visuellement accrocheur. Le vernis convient particulièrement pour les applications sur papiers ainsi que des supports plastiques sélectionnés. Il est également autorisé pour des applications dans le secteur des denrées alimentaires. Sur des papiers très absorbants, il est recommandé d'appliquer un bouche-pores avec un blanc transparent.

Guide pour les encres d'impression destinées aux emballages de denrées alimentaires



La brochure remaniée fournit de précieuses informations concernant la sécurité des produits et les questions juridiques en rapport avec les emballages de denrées alimentaires. Contrairement à la première édition de cette brochure très appréciée de nos clients, le guide actualisé traite toutes les prescriptions et lois en vigueur dans le monde entier. La brochure n'existe pour l'instant qu'en anglais. Pour parcourir la brochure et pour la télécharger, veuillez cliquer sur siegwerk.com.

Nouvel étiquetage des produits Siegwerk

Dans le contexte de la nouvelle orientation de la Business Unit Sheetfed & Narrow Web, Siegwerk procédera à l'uniformisation des dénominations des séries de différents systèmes d'encres.

Ci-contre, vous trouverez cinq exemples importants de noms de séries qui ont été harmonisés dans le cadre du concept global de dénomination. La nouveauté est que tous les produits et toutes les séries faible migration recevront le préfixe «Nutri». Vous saurez ainsi au premier coup d'œil qu'il s'agit d'un produit destiné aux applications pour les denrées alimentaires.

Votre technicien d'application vous fournira volontiers la liste complète des dénominations de nos séries d'encres. Vous la trouverez aussi sur notre page Internet à l'adresse siegwerk.com.

Ancienne dénomination :	Nouvelle dénomination :
SICURA Plast	SICURA Litho Plast SP
SICURA Plast Nutritec	SICURA Litho Nutriplast
SICURA Flex 39-10-LM	SICURA Nutriflex 10
SICURA Flex White LM	SICURA Nutriflex White
SICURA LAB OPV Flexo	SICURA Flex OPV

Etiquetage SGH – obligatoire à partir de mi-2015

SGH = Système Global Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

SGH est une méthode de classification créée par l'ONU, agréée au plan international et de validité mondiale qui utilise des pictogrammes uniformes visant à mini-

miser les dangers pour la santé humaine et l'environnement lors de la fabrication, du transport et de l'utilisation de produits chimiques. SGH est en vigueur depuis décembre 2010 pour les substances pures (comme l'alcool) et **s'appliquera aussi aux mélanges (coupages, encres, vernis) dès le 1^{er} juin 2015**. Les symboles actuels ont été remplacés par des pictogrammes de danger.

Siegwerk a saisi cette opportunité pour réorganiser son propre concept d'étiquetage et pour créer un nouveau format attractif pour étiqueter ses encres.



Nouvelle colle de contre-collage UV « Low Migration »

Procédé : Flexographie UV
Applications : Étiquettes complexées pour emballages de denrées alimentaires
Numéro de produit : 85-600778-6
colle de contre-collage 39-10 LM 2K
Durcisseur : 71-470074-7 LM 90 (2-4%)

Cette colle de complexage à 2 composants à migration optimisée a été spécialement développée pour les étiquettes des denrées alimentaires.

Le liant des colles de contre-collage UV habituelles contient normalement des mono- et di-acrylates. Ces colles ne peuvent donc pas satisfaire aux exigences légales qui concernent les emballages de denrées alimentaires. **La nouvelle colle de contre-collage 2-K-UV de Siegwerk se distingue par un potentiel de migration minimal ; de plus, son aptitude au complexage est bien supérieure à celle des systèmes à 1 composant.** Elle est utilisée pour le laminage en ligne de films composites polyéthylène et polypropylène auto-adhésifs qui sont imprimés avec des encres de la série UV SICURA Nutriflex 10. Pour améliorer l'aptitude en machine, la colle peut être chauffée à 50 °C.

Conservation des encres UV

(Extrait tiré d'un « explicite » dédié à ce sujet)

En raison de leur réactivité chimique, les encres UV sont plus sensibles au vieillissement prématuré que les encres conventionnelles.

Indépendamment du procédé d'impression, la date de production est en général imprimée sur les récipients des encres. **En règle générale, la conservation est garantie 12 mois**, à condition que l'encre soit transportée et stockée conformément aux indications du fabricant.

De même qu'une denrée alimentaire peut encore être consommée pendant des jours voire des semaines après l'échéance de la date de péremption, une encre d'impression est en général aussi utilisable quelque temps après la date de péremption calculée.

Lorsqu'une encre UV paraît encore homogène après avoir été brassée, qu'elle ne présente pas de grumeau et que sa viscosité est semblable à celle d'une encre fraîche, elle peut encore être imprimée. Si par contre l'encre s'est épaissie ou est

devenue gommeuse, ou si elle a formé des grumeaux, elle doit être éliminée.

Demandez à votre technicien d'application Siegwerk un exemplaire de « l'explicit » très détaillé dédié à la **conservation des encres UV**.

